

9 novembre : l'Afim se déploie sur mutualite.fr

Rendez-vous important pour les lecteurs de notre bulletin quotidien : dans une semaine, l'Afim quitte le format PDF pour porter la parole mutualiste sur Internet. C'est désormais sur mutualite.fr que vous retrouverez les éclairages et décryptages de notre rédaction. De son côté, Mutweb renforcera son offre de contenus et de services en direction du mouvement.

Une page se tourne pour les lecteurs et lectrices de l'Afim... et pour sa rédaction ! A partir du 9 novembre – soit dans une semaine – votre quotidien se transforme pour se déployer sur Internet et s'adresser directement à l'opinion : du grand public aux décideurs, en passant bien sûr par les journalistes, en fonction des sujets traités. C'est un triple changement qui est opéré : de vecteur de diffusion, de cible de lectorat et de regard sur l'actualité. Désormais, au lieu de produire un bulletin quotidien au format PDF, les journalistes de l'Afim animeront la rubrique « Actualités » du site fédéral www.mutualite.fr, qui a été entièrement modernisé à la veille du congrès de Nantes ([lire Afim n° 4804 du 21 mai 2015](#)). A la place d'un envoi quotidien le matin, la rédaction de l'Afim publiera des informations sur le site au rythme de l'actualité. Outre des articles de presse écrite, les journalistes décrypteront l'actualité en ayant recours à

d'autres médias : la vidéo, l'infographie ou encore le live-tweet. Par ailleurs, chaque lundi matin, une newsletter ouvrira la semaine en proposant aux lecteurs une sélection des articles disponibles sur mutualite.fr. « La réactivité fait partie de

« EN CIBLANT EN PRIORITÉ LES INFLUENCEURS, L'AFIM VA NOUS PERMETTRE D'ACCROÎTRE L'AUDIENCE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE, EN PARTICULIER SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX. »

l'ADN de la rédaction de l'Afim qui, dès sa création, a été conçue comme une agence de presse, indique son rédacteur en chef, Jean-Michel Molins. Toutefois, nous nous fixons d'abord un objectif d'éclairage et de décryptage de l'information. Dans un

monde d'instantanéité et même d'infobésité ». L'Afim, plutôt que de rivaliser sur ce plan, proposera « un autre regard et une analyse mutualiste de l'actualité. »

LE NOUVEAU TRIMESTRIEL « MUTATIONS »

En janvier 2016, cet objectif d'approfondissement se traduira également par le lancement d'un nouveau trimestriel, baptisé *Mutations*, qui prendra le relais du mensuel *Mut'écho* : « *Mutations visera à aller plus loin dans le décryptage des enjeux liés à l'évolution de la protection sociale et de la santé, tant au niveau hexagonal qu'international, précise Jean-Michel Molins. Ce sera une revue de réflexion et de prospective. Elle constituera un élément de participation de la Mutualité Française au débat public, en partenariat avec des think tanks de tous horizons.* »

Pour le directeur général de la Mutualité Française, Emmanuel Roux, cette transformation de l'Afim et la création de *Mutations* s'inscrivent dans la stratégie d'influence de la Fédération, en particulier en direction des décideurs et des leaders d'opinion : « *Nous savons que les mutuelles attendent de leur Fédération toujours plus d'énergie pour promouvoir l'identité mutualiste et notre modèle d'entreprendre, relève-t-il. En ciblant en priorité* ●●●

ENCORE PEU DE FEMMES AU SOMMET

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental (Cese) a présenté le 28 octobre un panorama de la place des femmes dans les organisations de la société civile, telle qu'elle est représentée dans cette assemblée (organismes patronaux, syndicats, associations, monde mutualiste etc.). Ce document examine en particulier les actions mises en œuvre par ces structures en faveur de l'engagement des femmes, mais aussi les obstacles structurels et culturels persistants à leur accès aux responsabilités. Si la part des femmes augmente, plus on monte haut dans la hiérarchie, moins les instances sont féminisées souligne cette étude baptisée « Les forces vives au féminin ». [Cliquer ici](#) pour en savoir + sur le site du Cese

●●● *les influenceurs, l'Afim va nous permettre d'accroître l'audience de la Mutualité Française, en particulier sur Internet et les réseaux sociaux, qui sont des vecteurs forts d'influence, et ainsi, de partager largement nos analyses et positions sur un système de protection sociale solidaire.* »

RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE VIA L'EXTRANET MUTWEB

Cette nouvelle orientation des médias fédéraux est également en phase avec l'évolution du mouvement mutualiste : « *Lorsque l'Afim a été créée, en 1994, la Mutualité Française comptait plusieurs milliers de mutuelles. L'envoi d'un bulletin quotidien traduisait la volonté de tisser un lien fort entre les groupements et leur Fédération et de favoriser la constitution d'une doctrine commune* », analyse François Rauch, directeur de la communication et de l'information (DCI).

Aujourd'hui, la concentration rapide du mouvement mutualiste fait émerger de nouveaux besoins : « *Les mutuelles disposent en interne de ressources pointues. Elles attendent donc de la Fédération des contenus à très forte valeur ajoutée, poursuit-il.*

CE QU'IL FAUT RETENIR

► A partir du 9 novembre, l'Afim PDF prend fin sous sa forme actuelle.

► La rédaction de l'Afim se déploie sur www.mutualite.fr et anime au quotidien la rubrique « Actualités » du site fédéral.

► Chaque lundi matin, l'Afim envoie une newsletter à laquelle les 4500 destinataires de l'Afim sont déjà abonnés. Si vous ne recevez pas encore cette newsletter hebdomadaire, rendez-vous en page d'accueil du site mutualite.fr et abonnez-vous via le bloc intitulé « Inscrivez-vous pour recevoir notre lettre d'information » ou en [cliquant ici](#)

► Le site extranet Mutweb, réservé exclusivement aux mutualistes, renforce son offre de contenus à la fois politiques et professionnels.

► Une collection de Flashes info est disponible sur Mutweb avec deux newsletters phares : le Flash info Mouvement et le Flash info Veille. Pour vous y abonner, rendez-vous sur www.mutweb.fr, rubrique « Mon compte » puis « Mes newsletters ».

Contact : SVP fédéral. Mél. : fsvp@mutualite.fr

Tél. : 01 40 43 33 00 du lundi au vendredi de 14 heures à 17 h 30

Pour répondre à leurs attentes, nous allons capitaliser sur notre extranet Mutweb, qui est déjà la porte d'entrée sur les services fédéraux pour quelque 9 500 élus et salariés mutualistes. »

Quelles sont les nouveautés attendues sur Mutweb ? Sa responsable, Séverine Dedreux, rappelle que l'extranet est désormais plus simple d'usage, avec un accès optimisé via tous les terminaux : ordinateur, smartphone et tablette ([lire Afim n° 4756 du 6 mars 2015](#)). Demain, Mutweb va encore évoluer. « *Notre premier objectif est de devenir la plateforme d'échanges privilégiée entre la gouvernance fédérale et les mutuelles. C'est pourquoi nous allons progressivement favoriser l'intervention des élus sur Mutweb, en particulier via la vidéo, annonce Séverine Dedreux. Notre second but est de faciliter encore davantage l'accès aux productions des services fédéraux.* »

Pour cela, les mutualistes sont fortement incités à

s'inscrire aux Flashes info selon leurs centres d'intérêt. Parmi ces newsletters thématiques de Mutweb, deux peuvent particulièrement intéresser un large public mutualiste : il s'agit du Flash info Mouvement, qui traite de l'activité de la Fédération (dossiers d'actualité, circulaires, vie des instances...), et du Flash info Veille, qui tient les mutuelles informées de l'évolution de leur environnement économique et concurrentiel.

Au final, le nouveau dispositif repose sur deux grands piliers : la modernisation des publications numériques et imprimées de la Fédération, résolument orientées vers l'influence externe, d'une part ; le renforcement de la communication interne au mouvement via Mutweb, d'autre part. « *Cette réorganisation des médias fédéraux est menée conjointement à une évolution de la communication fédérale, qui prend chaque jour davantage ses marques sur Internet* », souligne François Rauch. Avec un objectif : « *Renforcer l'audience de la Mutualité.* »

► [Pascal Lelièvre](#)

MUTUALITÉ FRANÇAISE

flashinfo

Mouvement Veille Chiffres clés flashinfo Com

Europe International Médicament et compagnie et santé flashinfo: Dap

Pour suivre les actualités du mouvement

Abonnez-vous

aux flashs info de Mutweb

mutweb

Retrouvez
l'expertise
de la rédaction de l'Afim



Site internet
www.mutualite.fr

Lettre d'information
hebdomadaire



ACCÈS AUX SOINS PROTECTION SOCIALE

Le décryptage de la protection sociale et de la santé



Articles | 9 novembre 2015

MOUVEMENT VIE MUTUALISTE

Les prises de position du mouvement mutualiste



Articles | 9 novembre 2015

 **FIL TWITTER**

Suivez l'actualité en direct
via [@mutualite_fr](https://twitter.com/mutualite_fr)

Twitter | 9 novembre 2015

 **REVUE DE PRESSE**

Retrouvez la revue
de presse quotidienne

Articles | 9 novembre 2015

 **VIDÉOS**

Découvrez les vidéos
de la Mutualité Française
sur YouTube

Vidéo | 9 novembre 2015

Inscription

Inscrivez-vous pour recevoir notre lettre d'information

Votre e-mail

ENVOYER

Complémentaire des retraités : toujours la colère

Annoncée en octobre 2012 par François Hollande, la généralisation de la complémentaire santé à tous les Français prend aujourd'hui des allures de « désenchantement », décrit **Le Figaro** (page 24). La méthode et les moyens choisis par le gouvernement pour permettre l'accès des retraités à une complémentaire santé suscite notamment de vives critiques, et les mutuelles sont « très remontées contre l'exécutif », titre le quotidien.

L'opposition se cristallise en effet sur « le nouveau contrat labellisé pour les 65 ans et plus, au 1^{er} janvier 2017 », écrit **Le Figaro**. Le ministère de la Santé organisera en 2016 « un appel d'offres pour sélectionner les contrats complémentaires bénéficiant d'une taxation réduite, sur la base de trois critères de sélection, dont la qualité des prestations, mais aussi et surtout le prix du contrat ». Figurant dans le budget 2016 de la Sécu qui sera examiné mercredi en commission des Affaires sociales au Sénat, cette mesure, poursuit la politique de segmentation amorcée depuis l'annonce de la généralisation de la complémentaire.

Il faut dire qu'avec l'arrivée de nouveaux acteurs comme les bancassureurs (Crédit agricole, Pacifica ou La Poste) les mutuelles s'inquiètent. « Ces dernières, spécialistes des contrats individuels, sont en effet celles qui ont le plus à y perdre : un tiers de leurs adhérents sont des retraités. »

Pour le président de la Mutualité Française, Etienne Caniard, le système retenu par le gouvernement « va conduire à une baisse artificielle des prix, sans se soucier de la qualité des garanties proposées, ni de qui paiera au final l'addi-

tion ». Surtout, fait-il valoir, cette nouvelle segmentation entre les retraités selon leur âge ou leurs revenus ne constitue pas une réponse globale capable d'assurer une vraie mutualisation et une solidarité intergénérationnelle.

Autre disposition du budget de la Sécu : les salariés en CDD de moins de six mois et ceux qui travaillent moins de 24 heures par semaine auront droit à un « chèque santé » de la part de leur employeur pour se payer une mutuelle, rappelle **Le Figaro**. Cette fois, remarque le quotidien, ce sont les employeurs qui s'irritent du dispositif.

LA RETRAITE À 63 ANS DANS LE PRIVÉ

Après neuf mois de négociations, l'accord sur la réforme des régimes complémentaires de retraites Agirc et Arrco a été signé vendredi entre le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC). Il permettra de réaliser 6 milliards d'euros d'économies d'ici 2020, écrivait **Le Parisien/Aujourd'hui** de samedi 31 octobre (pages 2 et 3), comblant ainsi le déficit de l'Agirc (1,985 milliard d'euros en 2014) et celui de l'Arrco (1,153 milliard).

La perspective de ce redressement se fait au « prix de nouveaux efforts », note cependant le quotidien. En effet, poursuit **Le Figaro** (page 22) de samedi, « pour la première fois, les partenaires sociaux ont décidé d'inciter les assurés à partir à la retraite plus tard pour rééquilibrer l'équilibre financier des régimes ».

« A partir de 2019 et pour la génération 1957, les salariés et cadres seront invités à retarder d'un an leur départ à la retraite au moyen d'un système de bonus-malus, appelé pompeusement

Le gouvernement « va conduire à une baisse artificielle des prix, sans se soucier de la qualité des garanties proposées, ni de qui paiera au final l'addition ».

« coefficients de solidarité ». » En d'autres termes, pour commencer à toucher une retraite complémentaire à taux plein, la norme n'est plus 62 ans mais 63 ans.

Concrètement, tout salarié qui ne souhaite pas travailler quatre trimestres de plus que la durée fixée pour le régime de base (41,5 ans), verra sa pension complémentaire amputée de 10 % pendant trois ans. En revanche, tout salarié qui retardera son départ touchera un bonus de 10 %, 20 % ou 30 % s'il travaille respectivement 2, 3 ou 4 ans de plus que ce qui est nécessaire dans le régime de base.

Alors que la CFDT dit assumer « totalement les efforts demandés », les syndicats non-signataires, notamment FO et la CGT, apparentent le nouveau dispositif à un « accord perdant-perdant ». Parmi les « victimes » dénombrées par la CGT, on trouve « les travailleurs en carrières longues ou encore les femmes qui sont déjà obligées de travailler plus longtemps que les hommes en raison de carrières plus heurtées, retraités modestes... », rapportent **Les Echos** (page 4). Au Medef, en revanche, on estime que 6 milliards de déficit ne pouvaient pas être comblés « avec des mesures indolores ».

➤ **Frédéric Lavignette**

SOCIAL

– « **Impôts locaux : Valls prolonge l'exonération des retraités lésés.** » Le Premier ministre, Manuel Valls, a annoncé qu'une solution allait être avancée mardi pour faire face à l'explosion des impôts locaux imputables à des centaines de personnes âgées. « Nous maintiendrons l'exonération pour 2015 et 2016 », a-t-il déclaré. Cette hausse est la conséquence de plusieurs mesures fiscales, dont l'extinction de la

demi-part des veuves, mais aussi la fiscalisation de la majoration de pension de 10 % et de la complémentaire santé. **Les Echos** page 3, **Le Figaro** page 23, **Le Parisien/Aujourd'hui** pages 2 et 3.

SANTÉ

– « **Le docteur Bonnemaïson va mieux.** » L'ex-urgentiste de Bayonne, Nicolas Bonnemaïson, qui a été condamné la semaine dernière ●●●

●●● à deux ans de prison avec sursis pour avoir donné la mort à une patiente, a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant des médicaments et en s'asphyxiant par les gaz d'échappement de sa voiture. Seize mois plus tôt, il avait été acquitté en première instance pour la totalité de ces mêmes faits par la cour d'assises de Pau, mais le parquet général avait fait appel du verdict. **Le Parisien/Aujourd'hui** page 15, **Libération** page 8.

– « **Maladie thromboembolique : peut encore mieux faire.** » Troisième cause de mort d'origine cardio-vasculaire, la maladie thromboembolique veineuse, qui associe la thrombose veineuse profonde, ou phlébite, et sa complication directe, l'embolie pulmonaire, touche 100 000 personnes par an et est responsable de 5 000 à 10 000 décès par an. Pourtant, c'est la première cause de décès évitables à l'hôpital, loin devant les infections nosocomiales. Selon les spécialistes, son diagnostic mériterait d'être amélioré, notamment chez les personnes âgées et celles qui ont déjà fait un premier épisode. **Le Figaro** page 10.

ET AUSSI

● Les buralistes se mobilisent aujourd'hui pour protester contre le paquet de cigarettes neutre, mesure que la ministre de la Santé, Marisol Touraine, s'apprête à réintroduire ces jours-ci à l'Assemblée nationale dans son projet de loi. **Le Parisien/Aujourd'hui** page 12 et **Le Figaro** de samedi 31 octobre page 23.

● L'acné ne se soigne pas n'importe comment. **Le Parisien/Aujourd'hui** page 11.

● L'école est inadaptée pour faire face à la dyslexie. **Le Figaro** page 13.

● Un AVC se produit toutes les quatre minutes. **Le Parisien/Aujourd'hui** page 11.

● Burn-out ou simple coup de fatigue ? Comment faire la différence. **Le Figaro** page 10.

● Un pansement radiothérapeutique pour un certain type de cancer de la peau, le carcinome épidermoïde cutané (CEC), a montré des effets prometteurs chez l'animal. **Le Figaro** page 9.

Agenda

5 NOVEMBRE

Le rendez-vous annuel de l'assurance et des superviseurs, organisé par l'association XBRL-France. Thèmes abordés, à quelques semaines de l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité 2 : le bilan de l'exercice préparatoire de la remise au format XBRL en 2015 et la vision des autorités sur les dernières étapes avant la mise en production.

Lieu : Paris.

Informations et inscriptions : [cliquer ici](#)

5 NOVEMBRE

Congrès Adréa mutuelle sur le thème « *Mondialisation et dynamique des inégalités* ».

Lieu : Nîmes.

Informations et inscriptions : francoise.richaud-tourneux@adreamutuelle.fr

6 NOVEMBRE

« Sécurité sociale, 70 ans après, un pacte de solidarité plein d'avenir ! », un colloque organisé par la Mutuelle familiale et le journal *L'Humanité* avec le soutien du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Lieu : Palais d'Iéna (Paris, 16^e).

Informations et inscriptions, [cliquer ici](#)

9 ET 10 NOVEMBRE

16^{es} Rencontres MutRé sur le thème « *Frontières de l'assurance mutualiste à l'horizon 2020* ».

Lieu : Marseille.

Informations et inscriptions

26 NOVEMBRE

La mutuelle Chorum organise un colloque sur le thème « *Risques psycho-sociaux dans l'ESS : comment obtenir des résultats durables ?* »

Lieu : Auditorium du Monde, Paris.

Informations et inscriptions : www.chorum-cides.fr

SVP FEDERAL

01.40.43.33.00
fsvp@mutualite.fr



Une réponse
à toutes vos
questions.



SVP fédéral
vous aide
dans vos questions
sur les métiers
de la Mutualité et vous
assiste dans l'utilisation
de **Mutweb**.

**Du lundi
au vendredi**
par mail :
fsvp@mutualite.fr

et par téléphone
de 14h à 17h30

SVP fédéral est dédié
aux groupements
et aux mutuelles
adhérents à la FNMF.